

**FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11020607**

Commission Permanente du 29 mars 2012

**Objet : PROLONGEMENT DE LA LIGNE 1 DU METRO A VAL DE FONTENAY**

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Opérations d'infrastructure de transports en commun	400 000,00 €	70 %	280 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>280 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 908-811-204173-381006-PJ811-006  
381006015-Métro

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : STIF IDF SYND TRANSPORT ILE DE FRANCE  
 Adresse administrative : 41 RUE DE CHATEAUDUN  
75009 PARIS  
 Statut Juridique : Etablissement Public Administratif Local  
 Représentant : Madame SOPHIE MOUGARD, Directrice

N° SIRET : 28750007800012

**PRESENTATION DU PROJET**

Dispositif d'aide : Opérations d'infrastructure de transports en commun

Objet du projet : études pour le prolongement de la ligne 1 du métro à Val de Fontenay

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2013

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé :

**Objectifs :**

Etudier l'opportunité et la faisabilité du prolongement de la ligne 1 du métro à l'Est de Château de Vincennes, jusqu'à Val de Fontenay, via le carrefour des Rigollots.

**Description :**

Le prolongement de la ligne 1 à l'est, entre le terminus actuel Château de Vincennes et le carrefour des Rigollots, est évoqué depuis de nombreuses années. De premières études de faisabilité ont été conduites en 1983 et 1995, partiellement fondées sur l'existence d'une voie de service, qui permettrait la réalisation du prolongement à moindre coût.

Plus récemment, les perspectives de l'automatisation de la ligne 1 et des opportunités offertes par ce projet, ont conduit les élus du secteur à solliciter de nouveau sa réalisation. Les communes de Vincennes et de Fontenay-sous-Bois, soutenues par le département du Val de Marne, ont financé en 2006 une étude, réalisée par la RATP, sur la faisabilité technique et financière du projet.

La CCIP a également publié un rapport en 2006, par lequel elle affirme son soutien au projet.

Plus récemment, ce projet a été relancé à l'occasion des débats publics pour le métro automatique, notamment via l'association « métro aux Rigollots ».

En réalité, le prolongement est plus complexe et donc plus coûteux qu'il n'y paraît : notamment, utiliser les linéaires prévus pour le garage aurait pour conséquence le nécessaire aménagement d'un nouveau linéaire de garage. L'étude de 2006 avait évalué le coût de l'infrastructure (hors matériel roulant) entre Château de Vincennes et les Rigollots à 175 M€ (2006).

En parallèle, il semble plus intéressant de prolonger le métro ligne 1, non pas seulement jusqu'au carrefour des Rigollots mais au-delà, c'est-à-dire jusqu'à Val de Fontenay, pôle tertiaire très important et point de correspondance avec de nombreux axes de transports en commun existants et en projet. Ce pôle est d'ailleurs un point fort de l'arc Est du futur réseau de transport complémentaire structurant du Grand Paris.

Tous ces éléments ont ainsi amené l'inscription du prolongement de la ligne 1 du métro jusqu'à Val de Fontenay en phases 1 et 2 du projet de SDRIF approuvé par délibération du Conseil régional le 25 septembre 2008.

Une commission de suivi relative au projet s'est tenue le 4 juillet 2011 au STIF. Elle a validé le programme d'études et le calendrier prévisionnel, puis conclu sur l'opportunité de démarrer les études.

#### **Moyens mis en œuvre :**

L'étude sera pilotée par le STIF, maître d'ouvrage des opérations de transports en commun.

Elle précisera les enjeux urbains actuels et futurs et les enjeux de déplacements pour définir les localisations les plus pertinentes des stations et apprécier l'adéquation entre l'offre de transport collectif et la demande de déplacements.

L'étude apportera également les premiers éléments relatifs aux choix techniques et aux contraintes de réalisation du projet et de ses impacts.

L'ensemble de ces éléments permettra la définition de plusieurs scénarios avec pour chacun un bilan socioéconomique établi sur la base des prévisions de trafic et des éléments de coût estimés dans les études techniques.

Les scénarios seront présentés en commission de suivi au printemps prochain (objectif avril 2012). En fonction des choix retenus, le financement des travaux de prolongement de la ligne 1 du métro jusqu'à Val de Fontenay pourra être inscrit dans les documents de programmation (CPER, CPRD) pour la période 2014-2020.

#### **Détail du calcul de la subvention :**

Conformément à la convention particulière transport et à la convention de financement des études pour le prolongement de la ligne 1 signée entre l'État, la Région et le Stif, le montant des études est ainsi réparti :

- État : 120 000 € (30 %)
- Région : 280 000 € (70 %)

#### **Localisation géographique :**

- VAL DE MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD